



Procès verbal de la séance du conseil municipal de Latour du 2 mai 2023, convoqué le 27/04/2023.

Présents : Thibaud Gérard, Roesing Hans, Belviso Mehdi, Meffert Immanuel

Excusé : Cabanac Cédric (procuration donnée à Belviso Mehdi)

Le quorum étant atteint, la séance débute à 19h20

Secrétaire de séance : Meffert Immanuel

1. Approbation du PV du 17.4.2023 à l'unanimité des membres présents ou représentés (5/5) :

2. Désignation du représentant communal au SIVOM

Le conseil vote à l'unanimité et à main levée la candidature de Mr. Hans Roesing pour cette tâche..

3. La nouvelle secrétaire

Comme la secrétaire actuelle Mme Mener va se présenter aux prochaines élections communales partielles (prévues le 11.6.2023) elle doit démissionner de son poste de secrétaire au moins 8 jours avant le scrutin. Le conseil municipal décide d'embaucher Mme Isabelle BOBET du 15.05.23 au 30.06.23 en CDD. Après son CDD sera prolongé jusqu'à la fin de l'année 2023 incluant des stages de formation. Cette proposition est validée à l'unanimité des membres présents ou représentés (5/5)

4. Le bilan thermique pour l'appartement au dessus de la mairie

La société BETESI de St.Jean de Verges a envoyé un devis d'un montant de 620Euro H.T. pour ce bilan avant et après les travaux de rénovation Cette proposition est validée à l'unanimité des membres présents ou représentés (5/5)

5. Les élections communales partielles du 11.06.2023:

Pour tenir le bureau de vote ce jour-là Mr Gérard Thibaud assumera la présidence et Mr Hans Roesing sera le secrétaire du scrutin pendant toute la journée. Mr Olivier Auger sera présent entre 8.00 heures et 12.00 heures et Mr Immanuel Meffert entre 8.00 heures et 13.00 heures. Mr Cédric Cabanac reprendra la relève de 13.00 heures à 18.00 heures... Pour le deuxième assesseur pour l'après-midi et les personnes nécessaires pour le dépouillement des votes nous allons lancer un appel aux habitants de la commune.

6 : Questions diverses

1. Pour pouvoir commencer la recherche des subventions pour les réserves d'eau contre les incendies nous avons besoin des informations et conclusions de la commission 'réserves d'eau' (Mr Cédric Cabanac). (Ça sera pour quand?)

2. Pour que l'appartement au-dessus de la mairie ne se détériore pas d'avantage, une mise à disposition gratuite de ces locaux est envisagée.

Nous devons nous mettre à la recherche d'une personne (artiste?) qui occupera les lieux jusqu'au débuts des travaux de rénovation...

Fin de la séance : 20.30 heures